

Un bonus-malus pour les produits électroniques ?

Les industriels de l'électronique grand public vont encore hurler. Après la polémique autour de la taxe pour la copie privée qui impacte de plus en plus d'appareils et la possibilité d'une nouvelle taxe pour financer l'arrêt de la publicité sur France Télévisions, le gouvernement réfléchit à un système de bonus-malus pour certains produits.

Dans un entretien aux Echos, Jean-Louis Borloo, le ministre de l'Ecologie indique que ce dispositif pourrait entrer en application dès 2009 et concerner une vingtaine de familles de produits.

Le principe serait de pénaliser les produits les plus polluants et d'offrir un bonus pour les appareils écologiques, à l'image du dispositif qui a été mis en place pour les automobiles depuis un an. Un dispositif qui d'ailleurs rencontre un certain succès.

Depuis le début de l'année, les ventes de véhicules les plus gourmands ont baissé de 40%, tandis que celles de modèles sobres ont augmenté de 45%, a indiqué le ministre

« Si nous imposons un tel système sur les appareils électroniques, les consommateurs seront tentés de s'orienter rapidement vers les appareils moins énergivores », explique-t-il.

Au ministère de l'Ecologie cependant, on se refuse absolument à communiquer sur les produits éligibles à ce bonus-malus « afin de ne pas perturber le marché ». « On ne donnera aucune précision tant que le texte législatif ne sera pas prêt », indique-t-on au ministère.

Quand la liste sera connue, il y a fort à parier que les industriels ne verront pas vert mais rouge.